

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### **1 – Identification de l'organisme acheteur :**

Communauté d'Agglomération de Colmar – service des Transports Urbains – 32 cours Sainte Anne – BP 80197, 68004 Colmar Cedex. Tél. : 03 69 99 55 55 – Fax : 03 69 99 55 59

### **2 – Mode de passation choisi :**

Marché de fourniture à appel d'offres ouvert conformément aux articles 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Marché n°2012/10.

### **3 – Forme et caractéristiques principales du marché :**

## **5 – Lieu de livraison :**

Dépôt de la TRACE – 10 rue des Bonnes Gens – 68000 COLMAR

## **6 – Délai de livraison :**

Le délai, qui court à compter de la notification du marché, sera à préciser impérativement par les candidats dans l'acte d'engagement et ne devra pas excéder 6 mois.

## **7 – Critères de sélection des candidatures et d'attribution des offres :**

### **7.1. Critères de sélection des candidatures**

Sur la base des justifications remises, la liste des candidats admis à présenter une offre sera établie en tenant compte des références ainsi que des garanties professionnelles et financières présentées par chacun des candidats.

### **7.2. Critères d'attribution des offres**

Il s'agit de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés, ci-dessous, avec leur pondération :

- prix (35%),
- valeur technique de l'offre (25%) comprenant : la puissance du moteur, le dégivrage et chauffage du poste conducteur, le chauffage et la ventilation passagers, la durée de vie du pot catalytique, des culasses, des injecteurs et arbres à came, le nombre de places assises et debout, la qualité des équipements et des finitions,
- performance en matière de protection de l'environnement : niveau des émissions de polluants et niveau du bruit du véhicule (15%),
- délai de livraison mentionné par le candidat dans l'acte d'engagement (15%),
- qualité et délai du service après vente et assistance technique (10%).

Aucune prime ne sera allouée aux candidats.

## **8 – Conditions relatives au marché :**

**8.1.** Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur le budget annexe « Transports Urbains » de la C.A.C. Modalités de paiement conformes au Code des marchés publics. Le délai maximum de paiement est de 30 jours. Le paiement se fait par virement bancaire.

**8.2.** Cautionnement et retenue de garantie : sans objet

**8.3.** Unité monétaire : l'euro

**8.4.** Tous les documents doivent être rédigés en langue française.

**8.5.** Les candidats sont tenus de maintenir leur offre pendant 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **9 – Modalités d'obtention des dossiers :**

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat contre demande écrite (courriel, fax ou courrier) envoyée à l'adresse du Service des Transports

Urbains de la CAC (adresse ci-dessus) ou à l'adresse courriel suivante : [conomie.risser@agglo-colmar.fr](mailto:conomie.risser@agglo-colmar.fr) ou [conomie.streicher@agglo-colmar.fr](mailto:conomie.streicher@agglo-colmar.fr)

Les dossiers sont envoyés de préférence sous format électronique ou, à défaut, en version papier.

Il peut également être téléchargé sur le site <http://www.achatpublic.com>

Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de la CAC service